

2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ CADA de Valence

I.	Présentation	3
II.	Missions de l'établissement :	4
a)	Chiffres nationaux	6
III.	Personnes accueillies	10
a)	Chiffres généraux	10
b)	Ménages accueillis	11
c)	Entrées	12
d)	Sorties.....	13
e)	Nationalités présentes	14
f)	État des procédures finalisées.....	15
g)	Décisions	16
h)	Accompagnement à la sortie des réfugiés	18
IV.	Cours de français langue étrangère (FLE)	21
V.	Evènements marquants de 2022.....	26
a)	Animation CADA VALENCE	27
b)	Animation CADA ROMANS	31
c)	Bénévoles et aide aux devoirs	33
VI.	Perspectives.....	34

I. Présentation

Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, de Valence-Romans a pour missions :

- l'accueil, l'hébergement et la domiciliation des demandeurs d'asile ;
- l'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques ;
- l'accompagnement sanitaire et social ;
- le développement de partenariats avec les collectivités locales et le tissu associatif ;
- l'accompagnement à la sortie du centre d'accueil pour demandeurs d'asile, notamment vers le logement.

Au 31 décembre 2022, le Cada Valence-Romans est doté de 228 places réparties de la façon suivante :

- 180 places sur Valence et Bourg les Valence,
- 48 places sur Romans, Bourg de Péage et Mours St Eusèbe.

Les salariés

Sont répartis sur les sites de Valence et Romans, à temps plein ou à temps partiel :

- 2 chefs de service
- 1 juriste
- 2 secrétaires
- 2 professeurs de FLE (français langue étrangère)
- 6 travailleurs sociaux « référents familles »
- 1 technicienne de l'intervention sociale et familiale
- 1 travailleur social « référent insertion BPI »
- 1 animateur
- 3 techniciens de maintenance
- 1 agent d'entretien

Les bénévoles

Le Cada Valence-Romans peut compter sur 23 bénévoles engagés et expérimentés,

qui interviennent auprès des enfants lors de séances d'aide aux devoirs après l'école ainsi qu'auprès des adultes pour les cours de Français Langue Etrangère (FLE).

II. Missions de l'établissement :

1. L'accueil, l'hébergement et la domiciliation

Le service accueille tout au long de l'année de nouvelles personnes au sein des hébergements meublés en veillant à optimiser le taux d'occupation eu égard au nombre important de personnes en attente d'orientation par l'OFII.

Cet hébergement s'organise sous la forme :

- D'appartements diffus pour des familles et de colocations pour les personnes isolées
- D'un immeuble collectif à Valence avec d'une part des appartements indépendants et d'autre part des chambres individuelles se partageant des cuisines collectives.

La domiciliation des personnes hébergées est assurée à l'adresse unique des bureaux du CADA.

Le CADA comprend des bureaux administratifs et des équipements pour le travail des professionnels, notamment afin de recevoir les personnes hébergées dans le cadre de leur suivi socio-administratif et sanitaire.

L'ensemble des professionnels fournissent aux personnes hébergées toutes les informations nécessaires au bon déroulement de leur séjour dans le CADA : sur les règles de vie dans les différents logements, sur leur nouvel environnement et les ressources à disposition, sur les règles de sécurité dans l'immeuble collectif...

2. L'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques

Les référents familles assurent l'accompagnement des demandeurs d'asile dans les démarches administratives et juridiques, y compris de manière dématérialisée, tout au long de la procédure d'examen de leur demande d'asile, devant l'OFPRA puis auprès de la CNDA (en cas de recours).

Ils s'assurent de l'accès effectif au droit des demandeurs d'asile et de leur information régulière relative à l'avancée de leur procédure.

3. L'accompagnement sanitaire et social

Les référents familles assurent les démarches d'ouverture des droits sociaux des demandeurs d'asile dès leur admission, ils informent les personnes hébergées sur le fonctionnement du système de santé et sur les actions de prévention dont ils peuvent bénéficier. Les personnes hébergées peuvent bénéficier des services du Centre de Santé géré par le Diaconat Protestant. Ils ont également accès aux médecins et structures partenaires du service.

Le service assure également l'accompagnement des parents dans l'accomplissement des formalités administratives relatives à la scolarisation de leurs enfants et peut s'appuyer sur un partenariat fort avec des écoles et personnes ressources dans l'académie.

4. Le développement de partenariats avec les collectivités locales et le tissu associatif

L'ensemble des professionnels est attentif aux besoins des personnes, à leurs attentes et aux ressources dans leur environnement proche. Pour cela, le CADA développe régulièrement les partenariats avec les collectivités locales et le tissu associatif local. Cette année, avec une association sur Bourg les Valence par exemple, proposant des denrées et du mobilier à prix réduit.

5. L'accompagnement à la sortie de l'hébergement

Le service propose aux personnes reconnues réfugiées ou aux personnes bénéficiaires de la protection subsidiaire, conformément au contrat de séjour, de bénéficier de leur maintien au CADA pour une durée de trois mois, renouvelable une fois.

La référente insertion BPI mobilise les personnes à la préparation des modalités de sortie, notamment à :

- l'ouverture des droits sociaux ;
- l'accompagnement dans des démarches administratives, notamment l'ouverture d'un compte bancaire, l'inscription à Pôle emploi ou à une formation professionnelle

- l'information sur les dispositifs existants pour l'accompagnement global des bénéficiaires d'une protection internationale, notamment les dispositifs associant formation professionnelle et hébergement ;
- l'accès au logement pérenne dans le parc social ou privé ;
- l'orientation vers un centre provisoire d'hébergement pour les bénéficiaires d'une protection internationale les plus vulnérables nécessitant un accompagnement renforcé.

a) Chiffres nationaux

Une poursuite de la reprise du nombre de demandes d'asile après une période marquée par la crise sanitaire

L'activité de l'administration retrouve un niveau proche de celui d'avant la crise.

Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, publiés le 26 janvier 2023, on dénombre ainsi 156 103 (+28,6 %) enregistrements auprès des GUDA, dont :

- 137 046 premières demandes (+31.3 %) ;
- 19 057 demandes de réexamen (+12.2 %).

	2019	2020	2021	2022 prov	Evolution 2022/21
Premières demandes formulées en GUDA (A)	138 420	81 531	104 381	137 046	+31,3%
<i>dont : procédure normale ou accélérée¹</i>	103 137	64 114	84 343	107 511	+27,5%
<i>procédure Dublin¹</i>	35 283	17 417	20 038	29 535	+47,4%
Réexamens, nouvelles demandes Dublin et réouvertures² en GUDA (B)	12 863	11 733	16 987	19 057	+12,2%
Total des demandes formulées en GUDA (A)+(B)	151 283	93 264	121 368	156 103	+28,6%
Autres³ (C)	26 539	22 233	13 003	12 596	-3,1%

Source : Ministère de l'intérieur et des outre-mer, SI-Asile
Champ : France

Suite au passage au GUDA, 130 933 demandes d'asile ont été enregistrées auprès de l'OFPRA, soit une hausse de 26,9 % par rapport à 2021. Le nombre de demandes introduites s'approche donc de celui d'avant la crise sanitaire (132 826 demandes en 2019).

En 2022, la demande afghane (22 570) est toujours la plus élevée, avec une hausse de 40,1 % (16,5 % du total des demandes d'asile de l'année). Le Bangladesh vient en seconde position (10 554), avec une très forte hausse de 69,4 % (7,7 % du total des demandes). La Turquie (9 979 avec une hausse de 100,1 %) et la Géorgie (8891 avec une hausse de 93,3 %) occupent respectivement la 3^{ème} et la 4^{ème} place du tableau. A l'exception de la RDC (6 734 avec une forte hausse de 143,5 %) qu'on trouve en 5^{ème} position, la demande en provenance d'Afrique connaît une progression plus modérée, voire un repli (Côte d'Ivoire moins 6,1 %, Nigeria moins 12,7 %) par rapport à 2021.

Nationalité	2022 prov	Evolution 2022/21
Afghanistan	22 570	+40,1%
Bangladesh	10 554	+69,4%
Turquie	9 979	+100,1%
Géorgie	8 891	+93,3%
Rép. Démocratique du Congo	6 734	+143,5%
Guinée	6 185	+17,4%
Côte d'Ivoire	5 877	-6,1%
Albanie	5 671	+15,4%
Pakistan	3 762	+0,7%
Nigeria	2 777	-12,7%
Part des 10 nationalités	60,6%	+4,6 pts

Une baisse de décisions prises par l'OFPPRA, mais une hausse des décisions de protection

Ainsi, l'Office a pris 134 454 décisions, soit 3,8 % de moins qu'en 2021. Les décisions d'accord enregistrent une hausse de 8 % (38 789 contre 35 919 en 2021).

Au total en 2022, le nombre de décisions d'accord d'un statut de protection prises par l'OFPPRA et la CNDA s'établit à 56 179, soit une hausse de 3,3 % par rapport à 2021. Le taux synthétique de protection s'établit donc à 41,3 %.

Traditionnellement compris entre 80 % et 85 %, le taux de recours contre les décisions de rejets prises par l'OFPPRA s'établit à 81 % en 2022, en légère baisse par rapport à l'année précédente où il était de 83 %.

Une baisse de l'activité de la CNDA avec le raccourcissement du délai moyen de traitement

La Cour a enregistré 61 552 recours en 2022, soit une baisse de 10 % par rapport à 2021. Avec 67 142 affaires jugées, le nombre de décisions baisse de 2 % par rapport à 2021.

Sur les 67 142 affaires jugées en 2022, 48 752 l'ont été au cours d'une audience, ce qui représente 73 % du nombre total de décisions. La part des décisions prises par ordonnance a légèrement baissé, représentant 27 % du nombre total de décisions contre 31 % 2021.

- 79 % de ces 48 752 décisions ont été prises par une formation collégiale,
- 21 % par une formation à juge unique.

Le délai moyen constaté mesure l'écoulement du temps entre l'enregistrement de la requête et la notification de la décision de la Cour. Il permet d'apprécier la conformité des délais de jugement aux objectifs fixés par le législateur (5 mois pour les dossiers relevant de la procédure normale et 5 semaines pour les dossiers relevant de la procédure accélérée). Ce délai évolue en fonction du nombre de décisions rendues dans l'année et de l'ancienneté des dossiers.

Le délai moyen constaté s'établit en 2022 à 6 mois et 16 jours contre 7 mois et 8 jours en 2021, soit 22 jours de moins.

- Pour les affaires relevant de la procédure normale, il atteint 7 mois et 5 jours contre 8 mois et 16 jours en 2021.
- En revanche, pour les affaires relevant de la procédure accélérée, il passe à 5 mois et 8 jours contre 4 mois en 2021.

En 2022, le taux de protection de la Cour est resté stable, il s'établit à 21,5 % contre 22,1 % en 2021 avec 14 450 décisions de protection, dont 10 513 accordants aux demandeurs le statut de réfugié en application de la convention de Genève et 3 937 au titre de la protection subsidiaire.

Parmi les pays qui bénéficient des taux de protection les plus élevés, figurent la Syrie, le Koweït, le Yémen, Djibouti, l'Irak, l'Afghanistan, l'Iran, la Somalie, le Rwanda et le Soudan.

Le contrôle (peu sollicité) du Conseil de l'Etat

Les décisions de la Cour, rendues en premier et dernier ressort, sont soumises au contrôle de cassation du Conseil d'État. Ce contrôle porte sur le respect des règles de procédure et la correcte application du droit par le juge de l'asile. S'agissant du bien-fondé de la décision, le Conseil d'État sanctionne principalement l'erreur de droit et, dans des cas plus restreints, la qualification juridique retenue par la Cour (exclusion, ordre public, situation de violence exceptionnelle). En revanche, il ne contrôle pas l'appréciation des faits ni la valeur probante des pièces, sauf en cas d'erreur matérielle ou de dénaturation commise par la Cour.

III. Personnes accueillies

a) Chiffres généraux

Le CADA Valence-Romans est agréé pour **228 places**, depuis juillet 2019.

La durée moyenne du séjour des personnes accueillies au Cada est de **532 jours**, soit environ **17 mois**, en 2022.



Cour du CADA Vernoux rénovée en 2022 avec création d'une dalle en béton, d'un abri à poubelles en dur, de barrières de sécurité sur la partie terrasse.

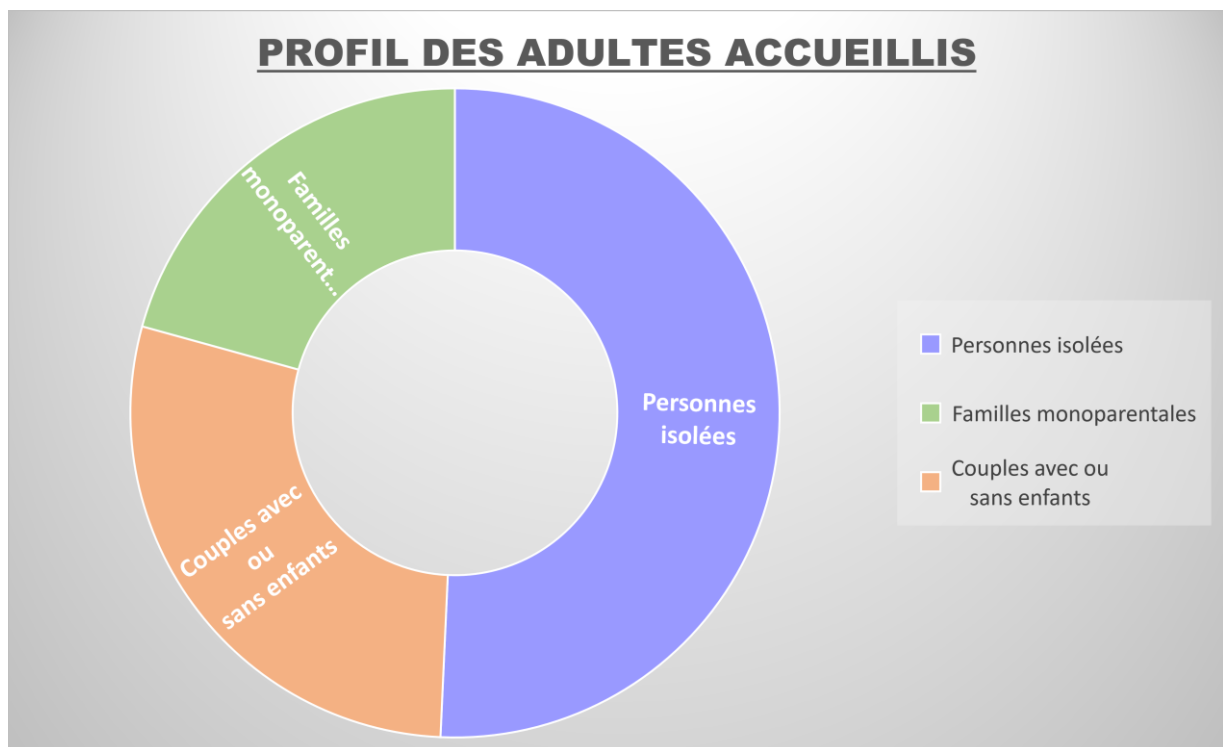
b) Ménages accueillis

Au cours de l'année 2022, un total général de **335 personnes** (soit 140 ménages) a été hébergé.

1) **174 adultes**, répartis de la façon suivante :

- **71 personnes isolées,**
- **29 familles monoparentales,**
- **40 couples, avec ou sans enfants,**

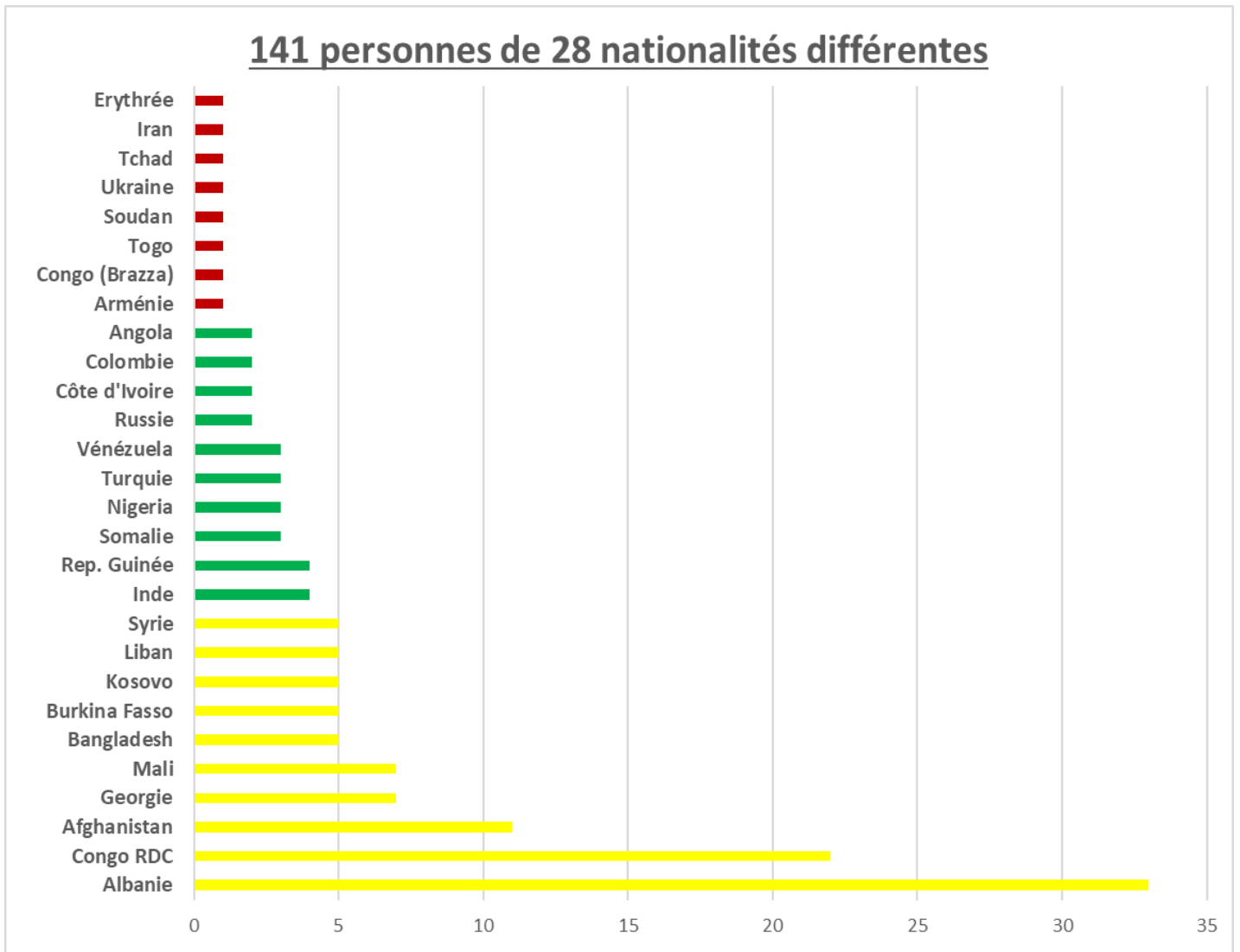
2) **161 enfants**, dont 6 naissances et 1 rejoignant mineur.



c) Entrées

141 personnes (soit 63 ménages) sont entrées en Cada au cours de l'année 2022.

Parmi ces entrées, il faut noter 6 naissances et un enfant rejoignant mineur.

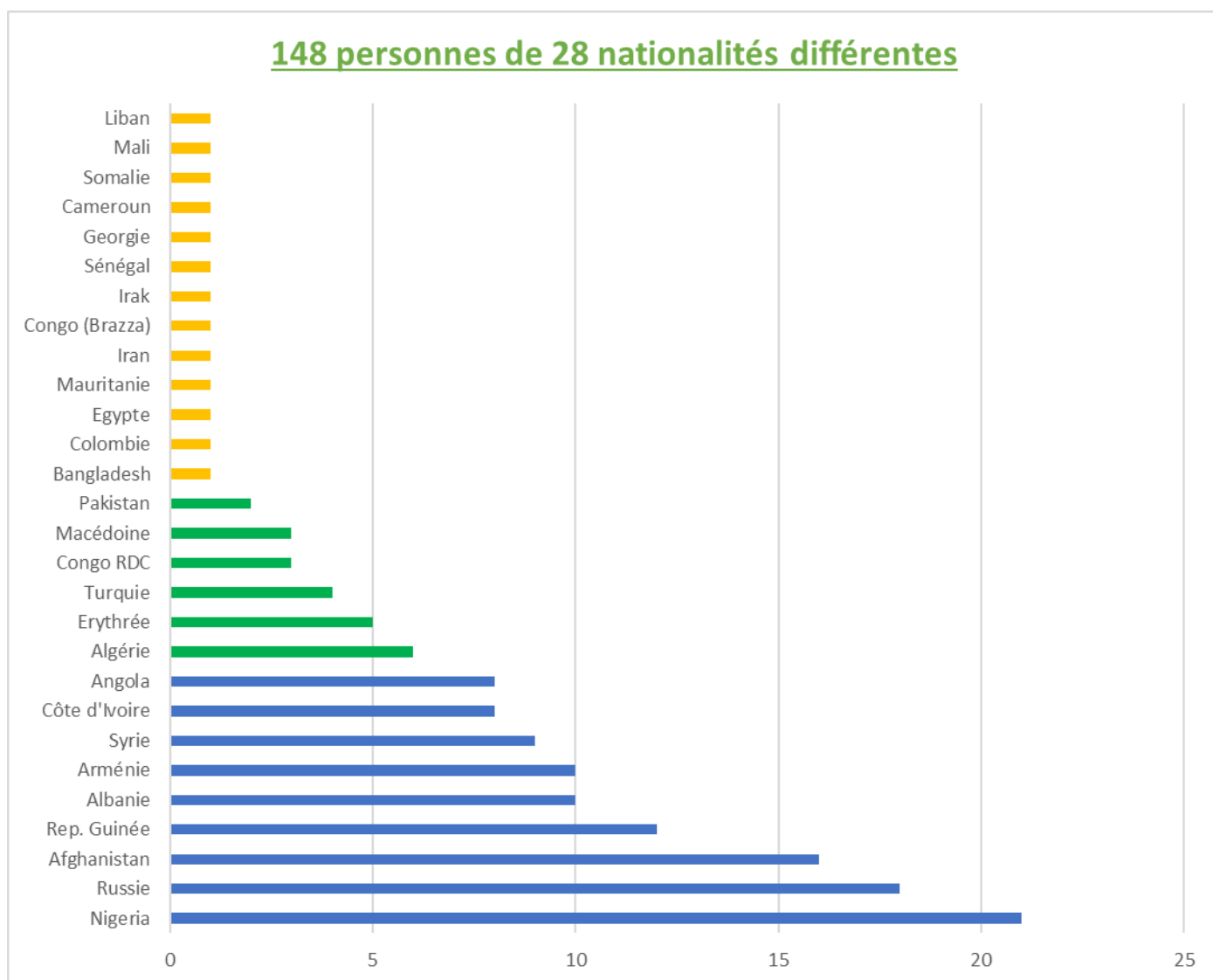


Pour les entrées, les nationalités les plus représentées sont : Albanie, Congo RDC, Afghanistan.

d) Sorties

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, 148 personnes ont quitté le Cada, suite à l'obtention d'une protection internationale ou à une réponse négative de leur procédure ou un abandon en cours de procédure.

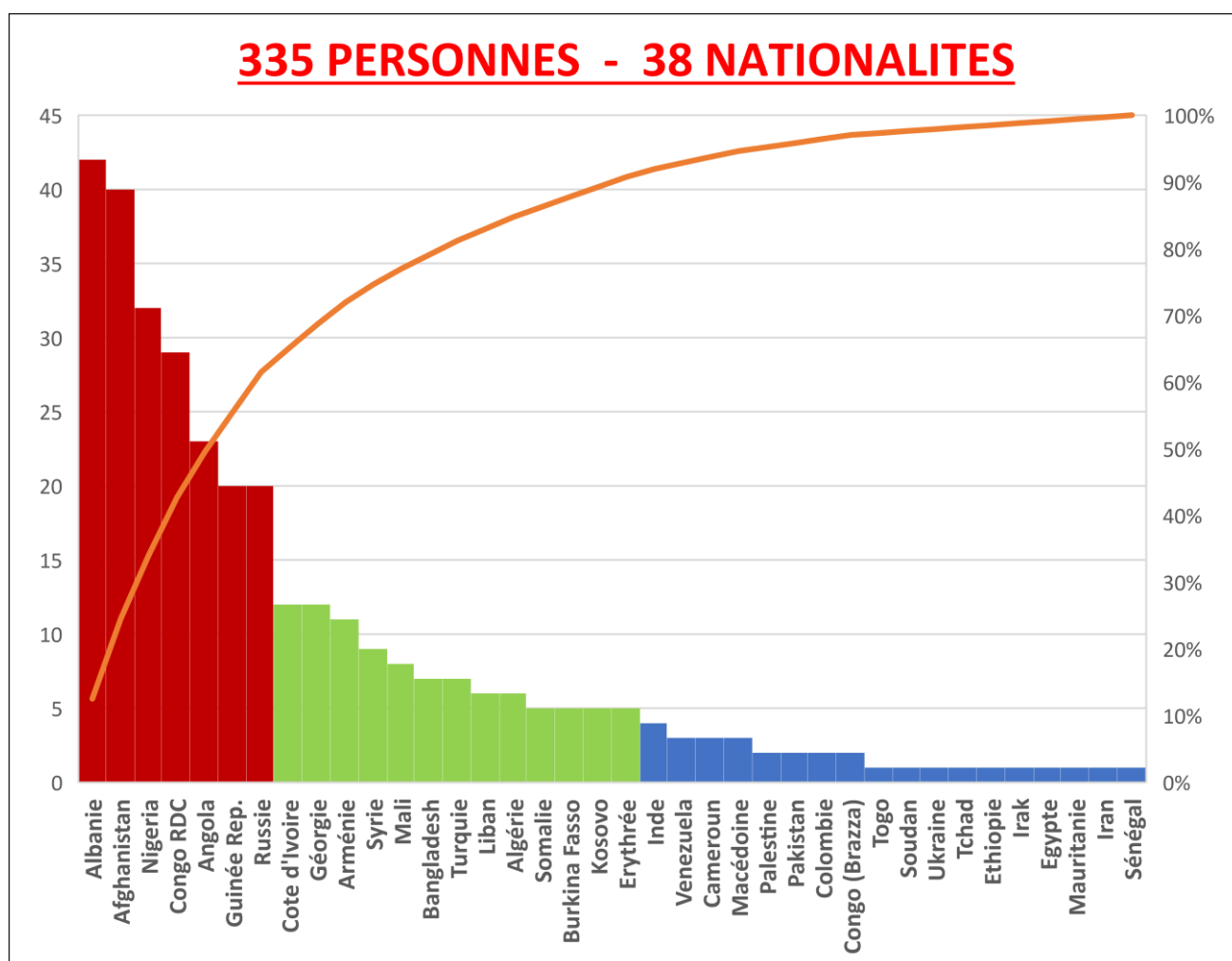
Les 4 pays d'origine les plus représentés parmi les sortants sont le Nigéria, la Russie, l'Afghanistan et la République de Guinée.



e) Nationalités présentes

En 2022, on note à nouveau une forte présence de personnes de nationalité albanaise suivie de très près par les ressortissants afghans. Viennent ensuite le Nigéria, la République Démocratique du Congo, l'Angola et la République de Guinée ...

Cette année le nombre de nationalités des 335 personnes accueillies au Cada est de 38. Les pays de provenance sont très diversifiés :



Sur 2022, les nationalités les présentes ont été : Albanie, Afghanistan, Nigeria.

f) État des procédures finalisées

Réponses positives :

Cette année, **63 personnes** ont obtenu une réponse positive à leur demande d'asile à l'OFPRA et à la CNDA tout confondu, contre 49 personnes l'année dernière.

- 6 personnes ont bénéficié de la Protection Subsidiaire à l'OFPRA et 11 personnes à la CNDA
- 33 personnes ont obtenu le statut de réfugié à l'OPRA et 13 personnes à la CNDA

5 personnes (dont 1 enfant) ont obtenu une réponse positive en 2021 mais sont toujours présentes (situation administrative retardée, parent débouté d'enfant réfugié, pas d'attribution de logement...).

Réponses négatives :

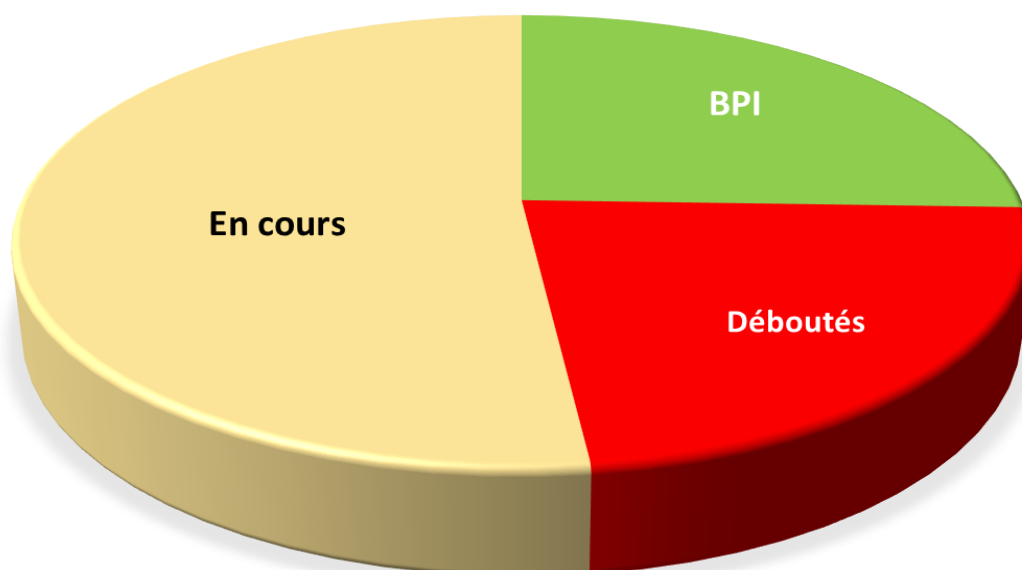
56 personnes ont reçu une réponse négative définitive au cours de l'année 2022 :

- 53 personnes sont sorties du Cada et parmi elles, 1 ménage (soit 3 personnes) a demandé l'aide au retour volontaire.
- 2 personnes ont eu un rejet de leur demande en 2021 mais sont toujours présentes (réexamen, enfant réfugié ou en procédure...)

129 personnes sont en attente de réponse ou de convocation OFPRA ou CNDA au 31 décembre 2022. 13 personnes (soit 4 ménages) ont abandonné leur procédure en cours avec un départ non signalé.

Sur les 119 personnes ayant obtenu une réponse, 53 % ont eu une réponse positive et 47 % ont eu une réponse négative

ETAT DES PROCEDURES EN 2022



g) Décisions

141 personnes sont entrées en CADA entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022, ce qui représente un nombre de **71 nouveaux dossiers de demande d'asile** (personnes majeures, sauf cas spécifiques pour enfants réfugiés).

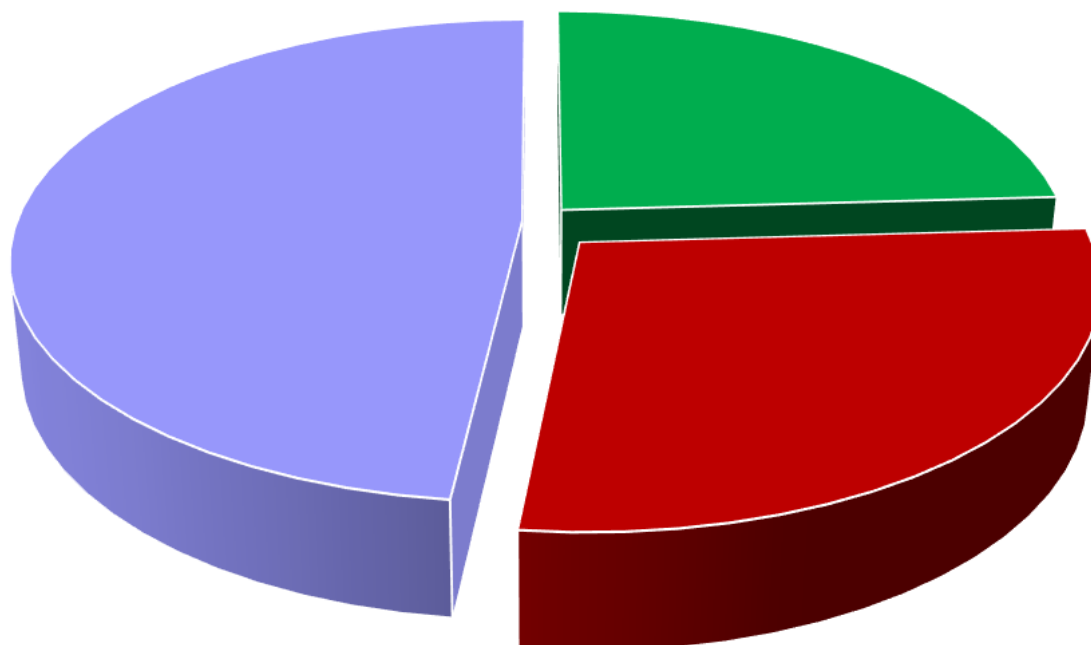
Pour les 335 personnes hébergées au cours de l'année, on compte **174 dossiers**.

Parmi celles-ci :

- ⇒ **66** dossiers de demande d'asile sont toujours en attente de décision OFPRA ou CNDA au 31/12/2022
- ⇒ **33** dossiers de demande d'asile ont obtenu le statut de réfugié ou la Protection Subsidiaire (à l'OFPRA ou à la CNDA) entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022 (dont 4 enfants accompagnés de leur parents déboutés ou encore en cours de procédure).
- ⇒ **38** dossiers de demandes d'asile ont reçu une réponse négative définitive (dont 1 enfant).

Au total, en 2022, 71 décisions ont été rendues.

DECISIONS / DOSSIERS



■ Réponses / Dossier positives
■ Dossiers en attente de réponse

■ Réponses / Dossiers négatives

h) Accompagnement à la sortie des réfugiés

Au cours de l'année 2022, 33 dossiers ont reçu une réponse positive à leur demande d'asile par l'obtention du statut de réfugié ou de la Protection subsidiaire, (dont 4 enfants réfugiés accompagnés d'un ou de leurs parents déboutés ou encore en cours de procédure).

Dès la réception de la décision, le délai de 3 à 6 mois maximum établi par l'OFII débute pour sortir du CADA. Ces mois sont mis à profit pour les démarches d'insertion telles que l'ouverture des droits (CAF), l'accès à l'emploi (Pôle Emploi / Mission Locale) et au logement.

Avec l'obtention de la protection, la 1^{ère} démarche d'obtention du récépissé peut être longue de par les délais de la Préfecture. Le récépissé dématérialisé mis en place en janvier 2023 doit permettre de raccourcir ces délais. Actuellement, ce système ne fonctionne que pour les personnes détentrices du statut de réfugié mais pas pour celles avec protection subsidiaire. Avec le récépissé, l'ouverture des droits est possible auprès de la CAF où là aussi il y a des délais de traitement importants.

Les solutions de relogement sont diverses selon le profil des personnes :

- En bail direct en logement autonome dans le parc privé, la difficulté pour les familles est de fournir les garanties suffisantes. Elles expriment la crainte d'une expulsion auprès d'un bailleur privé.
- Le bail direct en logement autonome dans le parc public dans le cadre du contingent préfectoral reste la principale solution de relogement. Les familles de plus de 5 personnes rencontrent des difficultés importantes à trouver un logement adapté de par le nombre très limité de grands logements.
- En Centre Provisoire d'Hébergement, où les places demeurent limitées en nombre sur l'ensemble des départements rattachés à l'OFII de Grenoble. Il y a un manque de place sur le bassin Valentinois eu égard aux familles qui ont déjà des ancrages et pour lesquelles un déménagement sur un autre département fragilise les accompagnements mis en place.
- En résidence sociale, avec des places limitées également et sur liste d'attente
- En IML, intermédiation locative, en bail glissant.

Au cours de l'année 2022, 5 personnes statutaires sont sorties en logement public, 16 personnes en résidence sociale ou CPH, 6 personnes en logement privé et 8 personnes avec d'autres solutions individuelles de relogement...

Parmi les 33 dossiers réfugiés, certains avaient déjà accès à un emploi avant leur statut en particulier dans les secteurs du bâtiment et du tertiaire (hôtellerie, ménage, restauration) à temps partiel ou à temps plein, la majorité en CDD.

L'obtention du statut donne un nouvel élan pour les personnes désireuses de s'insérer professionnellement. Elles peuvent bénéficier de l'aide de divers partenaires avec lesquels le Cada de Valence travaille depuis plusieurs années en étroite collaboration, telles que la mission locale, l'AFPA, le Pôle Emploi, l'Ecole de la 2^{ème} chance, l'association Valence services et des entreprises locales (bâtiment, métiers de bouche, agriculture).

L'année 2022 a été impactée par l'arrivée des familles ukrainiennes qui ont bénéficié du parc local public de logements, ce qui explique que seulement 5 familles ont pu accéder à un logement autonome en parc public sur Valence, Bourg les Valence et Beaumont les Valence. Une de ces familles a bénéficié d'un accompagnement global avec Insertion Réfugiés.

Par ailleurs, la difficulté est encore plus importante pour les parents d'enfants réfugiés, personnellement déboutés de leurs demandes d'asile (familles monoparentales la plupart du temps) qui doivent faire des démarches pour obtenir leur droit de séjourner en France auprès des ambassades de leurs pays et de la Préfecture. Dans un premier temps, elles n'ont accès qu'à l'allocation au soutien familial de la CAF. Les difficultés pour les modes de garde des enfants et de déplacements compliquent leur accès à un emploi.

Dans le cadre du Contrat Insertion Républicain, la plupart des statutaires ont pu passer le premier niveau de langue A1 qui est obligatoire. 3 personnes ont fait une demande pour préparer le niveau A2, indispensable pour trouver un emploi ou commencer une formation dans le cursus de formation continue.

Le raccourcissement du séjour en CADA et les difficultés décrites plus haut, rendent plus incontournable l'apprentissage du français dès l'arrivée au CADA et le service mobilise les personnes sur cet enjeu. Pour travailler sur ce sujet, en 2022, un groupe de travail inter-services et pluridisciplinaire s'est réuni avec formateurs de FLE-FLI, travailleurs sociaux, chargés d'insertion ; l'objectif a été de concevoir un parcours accéléré et intensif pour permettre un accès plus rapide à l'emploi. Les fruits de ce travail devraient déboucher sur une première formation test en 2023.

IV. Cours de français langue étrangère (FLE)

Le service FLE du Cada a accueilli une centaine d'inscriptions (106 apprenants) cette année 2022 écoulée. Les 28h de cours hebdomadaires sont assurées par un professeur à plein temps et une équipe de bénévoles intervenant par ½ journées.

Les apprenants sont répartis en quatre niveaux spécifiques : analphabète (0+) ; grands débutants (A1.1) ; débutants scripteurs (A1) et francophones (A2-B1).

Les cours ont lieu du lundi au vendredi, les matins (de 10h à 12h) et les après-midis (de 14h à 16h) avec neuf bénévoles repartis dans la semaine, dont deux nouvellement arrivés. Les cours sont maintenus pendant les périodes estivales et les fêtes de fin d'année également, en fonction des disponibilités des bénévoles et de l'assiduité des apprenants pour ces périodes.

La formation vise en priorité l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne : les achats journaliers, les démarches administratives, les rendez-vous médicaux, les déplacements par bus/train/vélo/à pieds, l'investissement des lieux publics, les présentations personnelles/identité/état civil/ domiciliation, la citoyenneté, la politesse, les valeurs de la République... Les compétences des quatre modalités langagières sont travaillées : compréhension orale (CO) et écrite (CE), expression orale (EO) et écrite (EE).

Les outils utilisés sont l'émargement de chaque apprenant, une fiche pédagogique pour le suivi quotidien de chaque classe ; des échanges avec les bénévoles ; un positionnement d'évaluation au démarrage pour définir le niveau approprié à chaque élève et un tableau hebdomadaire pour répartir les participants sur l'ensemble de la semaine. Une réunion FLE se tient chaque trimestre avec les bénévoles.

Un tableau de présence est mis à jour quotidiennement en lien avec les Travailleurs Sociaux pour suivre la situation et les éventuelles absences de chaque personne inscrite : problématiques de santé, débouté de la demande d'asile, etc.

Plusieurs activités sont organisées tout au long de l'année telles que les sorties :

- à la Médiathèque de Valence,

- dans l'espace public pour se l'approprier, en visitant seize points clés autour du centre-ville avec des bâtiments administratifs,
- visite du Musée de Valence,
- aux parcs de l'Epervière et Jouvet.

La pédagogie varie en fonction des capacités cognitives des apprenants :

- Jeux ludiques et introduction à l'alphabet latin.
- Utilisation d'images, de photos, de vidéos et de l'outil informatique pour connaître la « musique/intonation » de la langue française.
- Méthodes, telles que « Vite & Bien », Grammaire Progressive du Français Intermédiaire, Grammaire des Premiers Temps, Vocabulaire Progressif du Français CLE, Déclic 1 CLE, Paroles en Situation et Vocabulaire Illustré (Hachette)...
- Utilisation de sites internet.

Une majorité d'apprenants provient de l'Angola, du Congo « Kinshasa », de l'Afghanistan et d'Albanie (des Balkans occidentaux).

L'arrivée en 2022 de 2 autres professeurs de FLE au sein du pôle Asile Insertion des Réfugiés contribue à la réflexion, aux échanges sur les pratiques pour favoriser les apprentissages et répondre à la diversité des profils parmi les personnes accueillies.

Quelques témoignages des bénévoles :

*Le bénévolat FLE au Cada est un lieu de rencontres de Belles Personnes. Je ne regrette pas mon choix. **Christine***

*Mon engagement au FLE, un moment de partage, ma petite contribution à un peu plus de fraternité ; si je devais quitter mon pays pour quelque raison que ce soit, j'aimerais trouver de l'aide pour apprendre une nouvelle langue. **Mylène***

*Pour moi le bénévolat au FLE représente un engagement, si modeste soit-il, pour aider les demandeurs d'asile à accéder à un français d'usage courant, pour qu'ainsi ils puissent se débrouiller dans la vie de tous les jours et s'intégrer dans le pays d'accueil. **Éric***

*Une immersion et un tremplin chaleureux pour l'autonomie en France de ces personnes qui ont dû fuir leurs pays. **Claire***

Être bénévole au CADA, c'est avant tout l'envie d'aider des personnes, et de leur permettre de passer un bon moment tout en apprenant (j'essaie !). Ce partage est pour moi très enrichissant, humainement et intellectuellement. **Sophie**

Aujourd'hui pour moi le FLE c'est accueillir et contribuer à l'intégration sociale. **Annelien**

Écoute, on pourrait dire que le FLE c'est du partage. **Apolline**

Le FLE c'est aider nos semblables dans l'ennui à s'intégrer en France. **Marie**

Pour moi, le FLE permet d'assurer l'apprentissage du français en tenant compte de la diversité des personnes que nous côtoyons. **Lila**

Antenne de Romans sur Isère

Nombre de participants :

Les feuilles d'émergence ont été mises en place à partir de Juin 2022. Les chiffres ci-dessous correspondent à l'activité des 7 derniers mois de 2022.

Nombre de participants	18
Nationalité	7
Age	
Mineur	5
moins de 25 ans	2
entre 25 ans et 60 ans	11
plus de 60 ans	
Sexe	
Homme	7
Femme	6
Enfants	5
Situation familiale	
Isolé	3
Famille	15

Planning sur une semaine

Temps de présence de la formatrice FLE : 1 jour / semaine.

Mise en place de 2 groupes de 1h15 les jeudis après-midi.

Emploi du temps adapté aux autres propositions FLE sur le territoire (Maison Coluche)

Niveau des apprenants au départ :

Niveau FLE	
Débutant A1.1 et A1	8
Confirmé A2 et B1 +	5

Les apprenants ont des niveaux différents en langue française. Leur niveau de scolarité dans leur pays est également varié. Certains ne sont jamais allés à l'école et n'ont donc pas de technique d'apprentissage. D'autres maîtrisent déjà une langue avec notre alphabet et font des connexions plus facilement.

Ayant seulement 2 niveaux, sur cette période 2022, il n'y a pas eu de changement de groupe.

Durée moyenne de participation :

Durée moyenne de participation	2.4 mois
--------------------------------	----------

A leur arrivée au CADA, les résidents doivent prendre leurs repères et réaliser les démarches administratives de demandeur d'asile. Les personnes demandeuses ou volontaires sont ensuite orientées vers la formatrice FLE. Une fois leur emploi du temps défini, les apprenants ont des rendez-vous hebdomadaires. Leur assiduité est suivie. Les décrocheurs sont relancés par SMS et/ou de vive voix par la formatrice. Le travailleur social référent échange également avec le résident sur les raisons du décrochage qui peuvent être des problèmes de santé, des départs en emploi ou en formation, des intérêts différents. Sinon, les apprenants restent jusqu'à leur sortie du CADA.

En 2022 sur les 10 apprenants ayant mis un terme à leur inscription aux ateliers FLE :

- 1 sortaient du CADA
- 2 adultes sont partis en formation et 5 enfants ont été scolarisés
- 1 est en emploi

Outils pédagogiques utilisés

L'apprenant a un rendez-vous de positionnement afin d'évaluer son niveau et de l'orienter dans le groupe adapté. Une mise en relation se fait également pour accompagner les apprenants vers d'autres structures afin d'avoir plusieurs ASB (Atelier Socio Linguistique) dans la semaine.

Le groupe confirmé échange sur des sujets d'actualité du pays (élections, grèves, système de santé...) et sur des thèmes du quotidien (mobilité, travail...); la conceptualisation linguistique s'appuie sur les productions orales et écrites. Cette méthode facilite l'intégration en permettant de se questionner sur les problématiques rencontrés par les résidents ; elle est également riche sur le plan culturel en comparant

les habitudes de chaque pays. Le petit effectif de ce groupe instaure un climat de confiance et favorise un apprentissage actif.

Le groupe débutant aborde les thèmes du français du quotidien en utilisant des documents authentiques. Par exemple, remplir un bordereau d'accusé de réception : à la Poste. L'animation se fait autour des quatre compétences linguistiques : compréhension orale et écrite et expression orale et écrite. Les apprenants travaillent la phonétique et la conceptualisation des structures de phrases. Une adaptation est nécessaire pour proposer une méthode aux apprenants Alpha et non alpha au sein de ce même groupe. Le réemploi est très important à ce niveau pour ancrer des automatismes linguistiques.

Activités, sorties et objectifs

Des activités en dehors des ateliers de FLE sont proposés afin de brasser les groupes, de communiquer avec d'autres personnes au sein du CADA de Romans mais aussi avec le CADA de Tournon, de créer du lien social, de découvrir d'autres lieux, de développer son lexique.

Sur cette période de 2022 :

Musée de la chaussure à Romans

- Voyage dans le temps et dans le monde.
- Une belle dynamique entre les enfants et les adultes.
- Une fierté à montrer des chaussures des pays connus.
- Une occasion de communiquer en français pour partager ce moment.

Après-midi LOTO au café le Point Commun à Tournons

- Découverte des paysages entre Romans et Tournon.
- Découverte de Tain et envie de revenir.
- Pratique des nombres.
- Besoin de communiquer en français autour des règles avec le reste du groupe.

V. Evènements marquants de 2022

Sécurité et amélioration des conditions de logement :

En 2022, le CADA a poursuivi la mise en conformité de ses locaux (habitat collectif et bureaux) au 7 rue Vernoux suite à l'audit sécurité et le diagnostic électricité.

Pour informer et sensibiliser les personnes hébergées quant au risque incendie, des affiches en plusieurs langues ont été créées par le service et sont présentées lors de réunions d'informations collectives.

Les travaux financés dans le cadre des investissements ont été réalisés avec la création d'une salle de bains dans un logement diffus et la construction dans la cour du CADA d'un abri pour poubelles et vélos ainsi que la sécurisation des murets.

Formations et participations à des colloques

Des professionnels du service ont pu bénéficier de formations ou des colloques sur des thématiques liées au secteur de l'Asile tels que la vulnérabilité, prévention des conflits et de l'agressivité, accueillir les récits de souffrance, psychotraumatismes, cours d'anglais.

Présence d'une psychologue du CMP lors d'une permanence dans les locaux

Au cours de l'année 2022, le CADA a mis en place une permanence mensuelle dans ses locaux avec la présence d'une psychologue du CMP. Des personnes ont pu bénéficier de ce temps privilégié sur site pour exprimer leur mal-être, leur vécu. A partir de ce premier temps d'écoute, des prises en charge en CMP ont pu être mises en place.

Accès au service de santé géré par le Diaconat Protestant

Ce centre de santé qui a connu son essor en 2022 est un lieu de ressources précieux quand le CADA accueille une personne avec une problématique de santé plus complexe ou tout simplement pour un accès facilité à un médecin traitant.

Création d'un poste de Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale

Cette création de poste répond à un besoin suite à la création de places pour personnes isolées ou de transformation de logements pour familles en colocations. Ces cohabitations d'hommes ou de femmes impliquent une collaboration dans l'entretien des espaces par l'ensemble des occupants, parfois peu expérimentés dans l'utilisation et l'entretien des équipements ménagers, de leur linge...

Ce poste a permis de renforcer le suivi de l'état des logements et des équipements confiés aux personnes hébergées (état des lieux plus précis, suivis des commandes hôtelières...).

Cette nouvelle professionnelle intervient également en complément des référents de parcours sur les problématiques liées à la parentalité ou tout simplement pour conseiller les jeunes parents ou mamans isolées.

Il est également précieux de pouvoir proposer des activités collectives et des temps individuels assurés par une professionnelle de l'équipe dont la fonction n'est pas liée à la procédure. Cette professionnelle peut également s'adresser plus facilement à des femmes hébergées avec lesquelles l'animateur du CADA, un homme aura plus de difficultés, culturellement, à être en lien.

Aide alimentaire et vestimentaire

Les personnes accueillies au CADA arrivent bien souvent démunies et doivent attendre 1 à 2 mois pour avoir l'ADA. Il a été nécessaire de pouvoir répondre rapidement à des besoins en vêtements pour toutes saisons. Les dons que le service reçoit régulièrement ont permis de constituer un vestiaire ouvert sur demande.

Le service a continué durant l'année 2022 à fournir des petits colis alimentaires, grâce à la collecte hebdomadaire d'inventus d'une grande surface, pour les familles sans ressources en complément des associations Valentinoises. Les personnes hébergées à Bourg les Valence qui ont peu ou pas de ressources bénéficient de l'accès à l'association Partageons avec laquelle nous avons établi un partenariat.

a) Animation CADA VALENCE

L'année 2022 a été une année d'après COVID, avec un retour à la normale après les deux dernières années soumises aux mesures sanitaires en vigueur dans le cadre de la pandémie. Dans l'accompagnement des personnes en demande d'asile, le travail de construction de projets d'activités divers favorisant le lien social, la valorisation de soi et l'expression citoyenne, a repris de son sens avec force. Le temps d'attente peut sembler interminable pour certains, aussi nous intervenons sur ce temps autour de différents espaces.

Adultes isolés :

C'est afin de répondre à une forte demande d'activité autour du football, qu'une équipe régulière de 10 personnes s'est retrouvée les jeudis soir de 19h à 21h en 2022. Au total, plus de 20 personnes ont bénéficié de ce temps de partage autour du sport, sur l'année. L'association Sport et Foi de Valence, propose un accueil adapté aux demandeurs d'asiles et réfugiés dans un gymnase, pour la pratique du futsal.



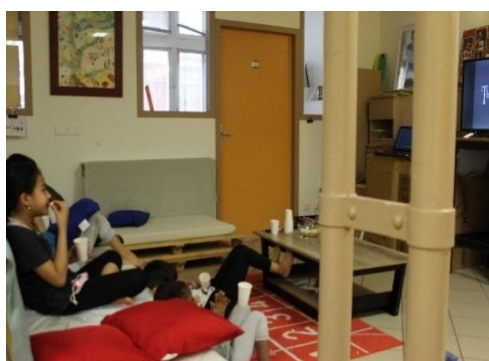
Sports d'hiver :

La saison hivernale est l'occasion de faire découvrir aux familles les plaisirs de la neige et la beauté de la région. Plusieurs enfants n'avaient jamais vu la neige et souhaitaient découvrir la luge dans le Vercors. Le CADA a donc proposé plusieurs sorties à Font d'Urle entre janvier et février en alternant les âges et les familles. De même pour la patinoire de Valence.



Culture :

Toujours dans le souci de permettre aux familles et aux enfants d'accéder à la culture, le service a organisé des séances de projection de films sur Charlie Chaplin. Le langage corporel de Charlot étant universel, cela a permis aux enfants de rire ensemble sans la barrière de la langue. Certains ont pu s'inscrire à la médiathèque de Valence également.



Fête de la musique :

L'évènement national qui est la fête de la musique est un formidable outil permettant le lien entre les différentes communautés. C'est un moment très attendu par les familles qui connaissent et adhèrent au principe de cette fête. Nombreuses sont les familles qui profitent de ce temps pour partager les danses traditionnelles. A la demande de plusieurs personnes, un atelier de percussion a été mis en place en amont de cette journée, afin de produire un spectacle par les enfants. Plus de 150 personnes ont pu profiter de cette belle journée de fête.



Canicule :

Le CADA de Valence étant en centre-ville, les personnes hébergées sur site ont subi de plein fouet la vague de chaleur cet été. Les demandes en ventilateurs et moyens de se rafraichir ont été nombreuses. Il a donc été proposé des temps de jeux dans la cour autour de l'eau, permettant aux familles de mieux supporter un temps les températures excessives.



Camp de juillet :

Durant la période estivale, les besoins sont encore plus importants en termes d'activités et les familles ont sollicité le service. Le CADA a été contacté par l'association l'ACVE qui a proposé un camp pour les enfants des CADA de Valence et de Romans.

En tout, ce sont plus de 44 enfants de toute la région, qui ont pu bénéficier de ce camp, sur 2 semaines à Montmeyran. La majorité des enfants n'étaient jamais partis en vacances. Un lien de confiance a dû se créer entre l'équipe d'animateur et les familles. Le service a donc organisé des rencontres en amont afin que les familles puissent découvrir le site magnifique et l'équipe encadrante.

Devant le succès rencontré et le retour des familles, une édition 2023 est prévue. Le travail de coordination des inscriptions a été confié à l'animateur du CADA de Valence.



ACCUEIL D'ENFANTS REFUGIÉS



Fête de fin d'année :

La traditionnelle fête de fin d'année a eu lieu le 21 décembre au siège du Diaconat Protestant. Le CADA a souhaité que les familles participent en étant actrices de la fête, en participant à un atelier de fabrication de gâteaux, pour le goûter de la fête. A travers les dons de jouets des paroissiens de l'Eglise Libre de Valence, des boîtes cadeaux recueillis par l'association des maires de la région, ce sont plus de 200 personnes qui ont bénéficié de cette solidarité. La soirée du 21 décembre a rassemblé les services de Valence et Romans, autour d'un spectacle, d'un repas participatif et d'une soirée dansante.



b) Animation CADA ROMANS

- **Ouverture au public de la salle annexe.** Mise en place du projet « **De l'Autre Côté** », établi en 2021.

Le but était de créer un espace détente et un moment convivial récurrent pour les personnes accueillies, tout en approfondissant leur pratique du français. Une manière pour l'équipe de travailler « hors bureaux » : se présenter aux usagers de façon moins formelle pour développer le lien éducatif tout en permettant aux usagers hébergés en

diffus de se rencontrer et de faire « groupe ». Faire de ce temps, un rendez-vous régulier et un lieu d'accueil sécurisée favorisera l'expression des usagers et l'émergence de leurs besoins.

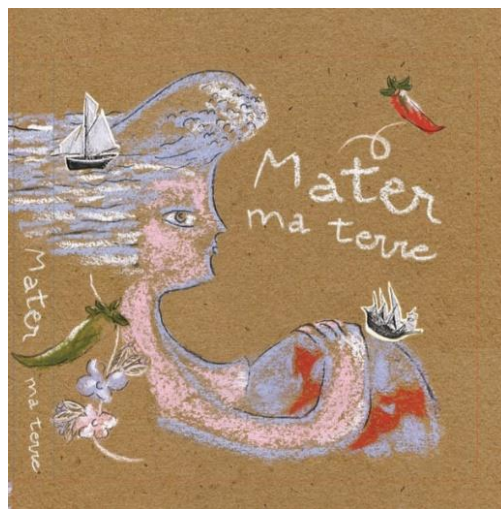
Au programme : partager une boisson chaude et quelques biscuits, mise à disposition d'un coin « canapé », d'une bibliothèque et d'un baby-foot, un accès Wi-Fi, des jeux de société, des jouets et des peluches pour les enfants.

Plusieurs séances se sont déroulées entre le mois de février et avril 2022 autour de thématiques différentes :

- Temps « vestiaire » ; certaines mamans du CADA avaient au préalable, trié, classé et rangé les vêtements collectés suite à différents dons. Toutes les familles qui le souhaitent ont pu repartir avec des vêtements.
- Atelier musique
- Parlons sport
- Jeux de société

Chaque matinée a pu mobiliser une dizaine de personnes.

- Le 7 décembre 2022, dans le cadre du **Festival « Migrant'Scène »**, plusieurs familles du CADA ont été accompagnées pour assister à une restitution musicale et théâtrale intitulée « **Mater Ma Terre** » à la Maison Citoyenne Noël Guichard.



- Le 21 décembre 2022, plusieurs familles du CADA de Romans ont pu se rendre à la **Fête de Noël** organisée par le CADA de Valence dans les locaux du siège de l'association et profiter ainsi des spectacles, du repas et des cadeaux pour les enfants. Un beau moment d'échange et de partage entre les différentes familles des 2 services respectifs.

c) Bénévoles et aide aux devoirs

Aide aux devoirs au Cada de Valence

Concernant la vie quotidienne des enfants au sein du CADA, l'aide aux devoirs est le fil conducteur. Cette aide est apportée par une douzaine de bénévoles, répartis sur le primaire et le collège, 3 fois par semaine. Le tout étant coordonné par l'animateur du CADA.

Cette aide est primordiale pour l'accompagnement des enfants, souvent non francophones. Elle vient en soutien des parents ne pouvant pas aider leurs enfants. Les besoins peuvent augmenter en fonction des arrivées des enfants durant l'année. L'aide aux devoirs a pu bénéficier d'un renfort d'une douzaine de lycéens de Montplaisir durant 3 mois de février à avril.



Antenne de Romans sur Isère

Bénévoles

Sur l'antenne de Romans, il y a une bénévole qui intervient les mercredis après-midi pour le soutien scolaire.

Des actions ont été menées pour « recruter » d'autres forces vives :

- Partenariat
- Article dans le journal local

Des ateliers d'accompagnement scolaires sont en place. Ils permettent d'aider les enfants à réaliser leurs devoirs, à reprendre des leçons non comprises.

Le nombre de familles étant limité, la bénévole peut impliquer le parent présent avec des activités autour de la parentalité.

VI. Perspectives

Temps institutionnels forts et loi-2002-2

Le CADA doit effectuer son évaluation HAS à partir d'octobre 2024. Le projet d'établissement actuel couvrant la période 2018-2022, nous allons conduire en 2023 le renouvellement de celui-ci afin d'avoir pour fin 2024 des éléments d'amélioration plus actuels à évaluer. Cela est capital au regard des changements dans le secteur de l'asile et en particulier le raccourcissement des procédures et donc de la moyenne de durée des séjours qui nécessite que le service s'adapte.

Parmi les enjeux :

- Assurer tout au long de l'année un taux de remplissage proche de 100% par l'accueil d'une nouvelle famille/personne isolée dans un délai court à compter du départ de la famille précédente.
- Informer, faciliter l'accès aux ressources de l'environnement par les personnes accueillies qui vont disposer de moins de temps pour se familiariser avec celui-ci.
- Evaluer plus rapidement la situation d'une famille/personne isolée de façon à cibler les interventions du CADA sur un temps plus court d'accompagnement.
- Répondre en interne ou en externe aux besoins des personnes accueillies sur le plan psychologique suite à des traumatismes issus de leur vécu.

Projet personnalisé

Une trame permettant de recueillir les attentes des personnes et proposer des réponses à leurs besoins a été travaillée en 2019 mais n'a pas été mise en place.

Dans la dynamique du travail sur le projet d'établissement, il s'agit d'expérimenter ce support comme moyen pour les personnes accueillies de faire part de leurs attentes premières et de leur temporalité. Le travail sur le projet personnalisé peut favoriser leur mobilisation dans le temps de la procédure d'asile, ses échéances et son raccourcissement. En dépit de son issue incertaine, l'enjeu est de savoir comment les personnes peuvent penser l'après CADA.

Liens Valence et Romans

Nous aspirons à développer et à mutualiser davantage les ressources communes. Par exemple avec les sorties et animations (proposer davantage d'événements communs aux deux sites), temps de secrétariat, temps d'insertion BPI, et également à travers le partage d'outils et de temps de réflexion communs (en organisant des réunions bimestrielles avec les deux équipes).